

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES  
COMTÉ DE SAGUENAY  
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 15 avril 2009, à 18h30 à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents :                    Monsieur le Maire Francis Bouchard

    Madame la conseillère,  
    Messieurs les conseillers

    Julie Dubois  
    Julien Dufour  
    Martial Hovington  
    Jacques Morris  
    Michel St-Laurent

Est absent :                        Monsieur Patrice Imbeault

Est également présente :        Madame Lynda Tremblay, directrice générale  
    et secrétaire-trésorière

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mars 2009;
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2009;
5. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2009
6. Dépôt de la liste des comptes de mars 2009;
7. Dépôt des états financiers trimestriels se terminant au 31 mars 2009;
8. Période de questions;
9. Correspondance et informations :
  - Association des Riverains du Lac-Gobeil – demande d'une rencontre avec le conseil municipal;
  - Ministère des Transports du Québec – notre demande de rénovation sur le pont d'étagement de la rue de la Mer;
10. Rapport sur les états financiers 2008 – présentation du rapport par les vérificateurs externes;
11. Corporation touristique des Bergeronnes - dépôt du rapport sur les états financiers 2008;

12. Liste des projets prioritaires de la municipalité;
13. Dossier Marie Hovington concernant l'incendie de sa résidence au Lac-Gobeil – offre finale de règlement entre les parties;
14. Projet de mise aux normes en eau potable – offre de services professionnels de la firme Dessau inc. Pour la révision de la programmation à déposer au MAMR dans le cadre de la récupération de la taxe sur l'essence;
15. Projet de mise aux normes en eau potable – offre de services professionnels de la firme Dessau inc. pour le suivi de la qualité de désinfection de l'eau potable;
16. Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2009-2010, volet-II – présentation d'un projet l'amélioration du chemin du Lac-à-Raymond;
17. Chemin du Lac-à-Raymond – fermeture pendant la période du dégel;
18. Service d'incendie – demande de la brigade des pompiers concernant le dossier de la caserne;
19. Terrains municipaux – évaluation du potentiel pour la vente;
20. Nouveau tracteur pour la municipalité – mode d'acquisition;
21. Vente de l'ancien tracteur de la municipalité;
22. Mesures d'urgences municipales – achat d'un paget pour le directeur général;
23. Projet de développement domiciliaire Belvédère – lettre du 27 mars 2009;
24. Demande d'achat de terrain;
25. Centre Archéo-Topo – facture 2008 pour le remplacement de serrure;
26. Pêches et Océans Canada – dessaisissement du quai de la Pointe-à-John;
27. Coopérative la Nord - appui de la municipalité au projet d'évaluation des produits forestiers non-ligneux sur forêt de proximité, phase II;
28. MRC la Haute-Côte-Nord – appui de la municipalité au projet-pilote pour la collecte et le traitement des matières putrescibles;
29. Projet écoforesterie, récréoforesterie et habitat faunique présenté dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) – demande d'appui de la municipalité;
30. Varia :
  - a)
  - b)
  - c)
31. Période de questions;

32. Fermeture de l'assemblée.

---

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

**09-04-0407 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu avec la modification suivante :

à l'item « Correspondance et informations », soustraire le point « Association des Riverains du Lac-Gobeil – demande d'une rencontre avec le Conseil municipal »,

et que l'item « VARIA » reste ouvert.

**09-04-0408 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mars 2009**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mars 2009 soit accepté tel que présenté.

**09-04-0409 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2009**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2009 soit accepté tel que présenté.

**09-04-0410 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2009**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2009 soit accepté tel que présenté.

#### **09-04-0411 Dépôt de la liste des comptes de mars 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
 APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le dépôt de la liste des comptes telle que présentée.

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de mars 2009**

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de 104 577,49 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

LISTE DES COMPTES À PAYER 2009-03			
ACSIQ	Frais congrès (2)	993.30 \$	
Bell Canada	Internet municipal, biblio (2)	177.06 \$	
Bell Conférence	Télécommunication	40.87 \$	
Bradco Itée	Fourniture premier soin	79.97 \$	
Bodycote	Test d'eau (2)	551.96 \$	
Équipement GMM inc.	Contrat service photocopie (2)	170.40 \$	
C.S.S.T.	Cotisation C.S.S.T.	3 832.04 \$	
Gaz Bar Alphonse Chamberland	Essence (2)	94.00 \$	
G.L.R.	Aliment et boisson service incendie, administration (7)	89.46 \$	
Hydro-Québec	Électricité éclairage de rue	732.62 \$	
Le Journal de la Haute Côte-Nord	Publicité vente tracteur	16.93 \$	
Lepine (produit sanitaire)	Fourniture pour l'entretien ménager	120.73 \$	
L.P. Tanguay	Fourniture Chlore	594.85 \$	
Ministère des Finances	Police Premier versement	44 415.00 \$	
MRC Haute-Côte-Nord	Quote part, Mutation (3)	14 252.00 \$	
Municipalité de Tadoussac	Uniforme service incendie (2)	180.12 \$	
Ninon Marty	Installation ordinateur	300.00 \$	
Papeterie du Fleuve	Équipement et fourniture de bureau (4)	1 335.38 \$	
Quincaillerie Lepage inc.	Rénovation garage, entretien édifice (6)	489.70 \$	
Service Pause Café	Fourniture café (2)	246.16 \$	
Solution industrielle	Équipement	170.72 \$	
Transport Larouche	Sable (2)	2 234.92 \$	
Vip Kenwood	Télécommunication service incendie	170.11 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>71 288.30 \$</b>	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2009-03			
Ministère du Revenu	Ajustement cotisation	204.02 \$	1437
Francine Maltais	Frais conciergerie	86.25 \$	1438
Mélissa Gagnon	Travaux comptabilité	116.25 \$	1439
Luc Caron	Réclamation	235.37 \$	1440
Commission des Loisirs	Remboursement chèque	62.08 \$	1441
Ministère du Revenu	DAS Février	2 134.30 \$	1442
Revenu Canada	DAS Février	998.69 \$	1443
Ministère du Revenu	DAS	172.42 \$	1444
Mélissa Gagnon	Travaux comptabilité	480.00 \$	1483
Francine Maltais	Frais conciergerie	90.00 \$	1484
Jacques Deschênes	Commandite	100.00 \$	1485
Festi-Livre Desjardins	Commandite	300.00 \$	1486
Transport Larouche	Contrat déneigement	11 714.67 \$	1487
Martin Gagné	Commandite	60.00 \$	1495
L'association épilepsie Côte-Nord	Commandite	25.00 \$	1488

Poste Canada	Timbre	121.91 \$	1489
Mélissa Gagnon	Travaux comptabilité	540.00 \$	1490
Francine Maltais	Frais conciergerie	90.00 \$	1491
Desjardins séc. Fin. (ass. Col.)	Assurance collective	1 233.59 \$	1496
Mélissa Gagnon	Travaux comptabilité	573.75 \$	1492
Association des Directeurs Municipal	Frais de formation	180.60 \$	1497
Francine Maltais	Frais conciergerie	78.75 \$	1493
Bell Mobilité Pagette	Télécommunication service incendie	21.54 \$	1499
Bell Mobilité	Télécommunication élus	57.25 \$	1494
Bell Canada	Télécommunication biblio, municipal, internet bibliothèque	470.71 \$	1498
Ge Canada Équipement	Contrat système téléphonique	300.44 \$	1504
Municipalité Tadoussac	Formation service incendie, assurance rang St-Joseph	1 224.37 \$	1505
Lynda Tremblay	Frais déplacement	180.00 \$	1506
Francis Bouchard	Déplacement et achat accessoire cellulaire	161.94 \$	1507
Association Forestière Côte-Nord	Frais visibilité	53.50 \$	1508
Mélissa Gagnon	Travaux comptabilité	513.75 \$	1509
Poste Canada	Timbre	121.91 \$	1510
Ministère du Revenu	Paiement TPS	651.76 \$	1511
Francine Maltais	Frais conciergerie	90.00 \$	1512
Ministère du Revenu	DAS Mars	3 083.58 \$	1513
Receveur Général	DAS Mars	1 465.09 \$	1514
Aon Parizeau inc.	Assurance Aéroport	2 812.31 \$	1516
Martial Hovington	Frais déplacement	25.92 \$	1517
Bell Mobilité	Pagette service incendie	21.54 \$	1518
Pièces d'autos Deschênes enr.	Entretien édifice, outils, entretien outils-tracteur-tondeuse, eau potable, (7)	1 028.66 \$	1519
Orizon mobile	Télécommunication Service incendie (2)	138.54 \$	1520
Gestar	Traitements des données	445.86 \$	1521
Martin & Lévesque inc.	Uniforme service incendie	451.50 \$	1522
Plomberie Conrad Martel	Dégeler eau	261.47 \$	1523
Pascal Gaudreault	Frais déplacement	56.16 \$	1524
Fédération Québécoise des Municipalités	Frais d'uniforme et frais messagerie	53.74 \$	1525
<b>SOUS-TOTAL:</b>		33 289.19 \$	
<b>TOTAL:</b>		104 577.49 \$	

**09-04-0412 Dépôt des états financiers trimestriels se terminant au 31 mars 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
 APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le dépôt des états financiers trimestriels pour la période se terminant le 31 mars 2009.

**Période de questions :**

Demande d'information d'une citoyenne concernant les coûts d'une rencontre qui a eu lieu en août 2008 à Tadoussac avec M. Louis Bélanger du Ministère des Affaires municipales et des Régions, le maire et la directrice générale de la municipalité. La directrice générale se propose de lui transmettre l'information par téléphone.

**Correspondance et informations :**

- Association des Riverains du Lac-Gobeil – demande d’une rencontre avec le conseil municipal :

Ce point a été soustrait de l’ordre du jour.

- Ministère des Transports du Québec – notre demande de rénovation sur le pont d’étagement de la rue de la Mer :

Suite à la demande du conseil (rés. # 09-02-0367) au ministère des Transports du Québec concernant la rénovation sur le pont d’étagement de la rue de la Mer qui enjambe la route 138, celui-ci avise qu’il demandera à son responsable des structures, M. Jean Savard, de planifier une rencontre avec les représentants municipaux pour discuter des besoins et des interventions possibles sur les glissières et qu’il ne donnera pas suite aux autres motifs de la demande concernant la clôture à maillon serré et l’enlèvement des traces de rouille.

### **09-04-0413 Rapport sur les états financiers 2008 – présentation du rapport par les vérificateurs externes**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

DE tenir une séance extraordinaire du Conseil le 29 avril 2009 à 19 h pour le dépôt et l’accepter du rapport financier 2008.

11. Corporation touristique des Bergeronnes - dépôt du rapport sur les états financiers 2008 :

Suite à une demande du conseil lors d’une séance précédente, le rapport sur les états financiers 2008 de la Corporation touristique des Bergeronnes est déposé à titre informatif.

12. Liste des projets prioritaires de la municipalité :

Une rencontre sera organisée ultérieurement pour la formation d’un comité de travail sur ce dossier.

13. Dossier Marie Hovington concernant l’incendie de sa résidence au Lac Gobeil vs la réglementation d’urbanisme – offre finale de règlement entre les parties :

La proposition suivante d’offre finale de règlement est déposée sur la table :

*« QUE la municipalité verse à Madame Marie Hovington un montant de 6 000, \$ en échange du terrain où est située sa résidence incendiée au Lac Gobeil,*

*QUE Mme Hovington signe une quittance pour tout dommage qu’elle pourrait avoir subi et qu’elle régularise son retard dans le paiement de ses taxes municipales,*

*QU'à défaut d'acceptation de cette dernière offre de règlement, la municipalité mettra en application les procédures judiciaires requises telles que libellées dans la lettre que notre avocat, Me Beauchemin, a transmise à l'avocat de Mme Hovington, Me Masson, le 31 mars 2009. »*

Le conseiller Jacques Morris demande le vote sur cette proposition.

RÉSULTAT DU VOTE : 3 CONTRE, 2 POUR

**09-04-0414 Dossier Marie Hovington concernant l'incendie de sa résidence au Lac Gobeil vs la réglementation d'urbanisme – offre finale de règlement entre les parties**

---

ATTENDU QU'à la demande du conseil (résolution no. 09-02-0379), des discussions entre les deux avocats impliqués dans le dossier Marie Hovington concernant l'incendie de sa résidence au Lac Gobeil vs la réglementation d'urbanisme, soit celui de la municipalité, d'une part, et celui de Madame Marie Hovington, d'autre part, ont menées à une entente entre les parties;

ATTENDU QUE l'offre finale de règlement prévoit que la municipalité verse à Madame Marie Hovington un montant de 6 000, \$ en échange du terrain où est située sa résidence incendiée au Lac Gobeil;

ATTENDU QUE le vote demandé concernant cette dernière offre s'est avéré contre;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

QUE la municipalité mette en application les procédures judiciaires requises telles que libellées dans la lettre que notre avocat, Me Beauchemin, a transmise à l'avocat de Mme Hovington, Me Masson, le 31 mars 2009 pour ordonner la démolition du bâtiment et aménagement y attendant pour le 15 juin 2009.

**09-04-0415 Projet de mise aux normes en eau potable – offre de services professionnels de la firme Dessau inc. pour la révision de la programmation à déposer au MAMR dans le cadre de la récupération de la taxe sur l'essence**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Dessau inc. pour la révision de la programmation à déposer au MAMR dans le cadre de la récupération de la taxe sur l'essence.

**09-04-0416 Projet de mise aux normes en eau potable – offre de services professionnels de la firme Dessau inc. pour le suivi de la qualité de désinfection de l'eau potable**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Dessau inc. pour le suivi de la qualité de désinfection de l'eau potable.

16. Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2009-2010, volet-II – présentation d'un projet l'amélioration du chemin du Lac-à-Raymond :

Un projet de résolution est soumis à la table.

La conseillère s'opposant au projet d'amélioration du chemin du Lac-à-Raymond, demande le vote.

RÉSULTAT DU VOTE : 4 POUR, 1 CONTRE

**09-04-0417** **Projet Lac-à-Raymond et bleuetière, phase II, présenté dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier (PMVRMF)**

---

ATTENDU QUE le ministère des ressources naturelles a instauré un programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme les municipalité peuvent déposer une demande;

ATTENDU QUE la Municipalité des Bergeronnes désire améliorer le chemin du Lac-à-Raymond et de la bleuetière en vue de les rendre sécuritaires pour les usagers;

ATTENDU QUE ces chemins sont mènent à deux ressources économiques importantes pour le milieu, soit pour le bois ou la culture du bleuet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET ACCEPTÉ À LA MAJORITÉ

QUE la municipalité des Bergeronnes dépose le projet du « Lac-à-Raymond et bleuetière, phase II » à la MRC la Haute-Côte-Nord dans le cadre du programme PMVRMF.

**09-04-0418** **Chemin du Lac-à-Raymond – fermeture pendant la période du dégel**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De fermer l'accès au chemin du Lac-à-Raymond durant la période du dégel et d'autoriser l'achat de 4 blocs de béton pour bloquer le chemin ainsi qu'un panneau d'affichage indiquant la période couverte et l'interdiction de passer.

33. Service d'incendie – demande de la brigade des pompiers concernant le dossier de la caserne :

La demande sera traitée ultérieurement.

**09-04-0419 Terrains municipaux – évaluation du potentiel pour la vente**

---

ATTENDU QUE la municipalité reçoit plusieurs demandes d'achat de terrains appartenant à la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice générale à procéder aux appels d'offre de services auprès de firmes spécialisées dans le domaine afin de commander une étude géotechnique des terrains municipaux en vue d'évaluer le potentiel de vente de ces terrains et qu'elle fasse le choix de la soumission la plus basse.

**09-04-0420 Nouveau tracteur pour la municipalité – mode d'acquisition et abrogation de la résolution no. 09-02-0377**

---

ATTENDU QU'à la résolution no. 09-02-0377, le montant indiqué pour l'acquisition du tracteur, soit 43 762,83 \$, prévoyait une reprise de l'ancien tracteur par le vendeur même pour un montant de 10 000, \$;

ATTENDU QUE la municipalité, suite à un appel d'offre public pour la vente de l'ancien tracteur, a trouvé acquéreur pour un montant supérieur, soit 12 000, \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la nouvelle soumission de Maltais et Ouellet au montant de 53 762,83 \$ pour l'acquisition d'un tracteur pour la municipalité;

QUE la résolution no 09-02-0377 soit abrogée et remplacée par celle-ci;

QUE le mode d'acquisition du nouveau tracteur soit défini sous forme de bail de location pour 5 ans avec valeur résiduelle;

QU'un montant soit prévu au budget à chaque année pour le remboursement de cette valeur résiduelle de 11 000, \$ et d'attribuer cette somme annuelle via le fonds de roulement.

**09-04-0421 Vente de l'ancien tracteur de la municipalité**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le 12 000, \$ récupéré de la vente de l'ancien tracteur soit affecté au coût d'acquisition du nouveau tracteur.

**09-04-0422 Mesures d'urgences municipales – achat d'un paget pour la directrice générale**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un paget pour la directrice générale pour répondre en cas d'urgence municipale.

**09-04-0423 Projet de développement domiciliaire Belvédère – lettre du 27 mars 2009**

---

ATTENDU QUE la municipalité est en voie de conclure un protocole d'entente avec le promoteur du projet de développement Belvédère pour la réalisation des travaux d'infrastructures d'aqueduc municipal.

ATTENDU QUE suite aux pourparlers qui ont eu lieu entre les parties, le promoteur confirme par lettre d'assumer 50% des frais juridiques encourus par la municipalité pour la réalisation du projet jusqu'à concurrence de 3 500, \$, dans la mesure où le projet ne se réalise pas, et s'engage de plus, à déboursier tous les frais d'ingénierie pour un montant de 5 500, \$.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter de défrayer 50% des frais juridiques encourus par la municipalité pour la réalisation des travaux d'infrastructures d'aqueduc municipal.

**09-04-0424 Demande d'achat de terrain municipal, partie du lot 46-21-8, rang 1**

---

ATTENDU QUE la municipalité a reçu de M. Jeannot Larouche, une demande d'achat du terrain appartenant à la municipalité et correspondant à une partie du lot 46-21-8 pour la réalisation d'un projet à caractère touristique;

ATTENDU QU'un chemin municipal traverse le terrain;

ATTENDU l'engagement de M. Larouche à céder des droits de passage pour toute infrastructure que la municipalité désire implanter sur ce terrain;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité accepte de vendre un terrain municipal correspondant à la partie du lot 46-21-8 d'une superficie de 6077.9m<sup>2</sup> à M. Jeannot Larouche au coût de 3 459, \$;

QUE l'acte notarié doit garantir à la Municipalité les conditions suivantes :

- d'accorder, sans frais, des droits de passage à vie soit à pied ou en voiture à l'endroit indiqué par la Municipalité à toute personne qui, de l'avis de celle-ci, en justifie la nécessité;
- Respecter et inscrire les servitudes à venir pour toute infrastructure que la municipalité désire implanter sur ce terrain;

**09-04-0425 Centre Archéo-Topo – facture 2008 pour le remplacement d'une serrure**

---

ATTENDU QUE le centre Archéo-Topo a présenté, en janvier dernier, une facture pour le remplacement d'une serrure, ce, sans avoir obtenu d'autorisation au préalable de la part de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité refuse de défrayer les coûts de remplacement d'une serrure soumis par le Centre Archéo-Topo.

**09-04-0426 Pêches et Océans Canada – dessaisissement du quai de la Pointe-à-John**

---

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une lettre du ministère des Pêches et Océans Canada annonçant que le programme de dessaisissement des ports qui ne sont pas essentiels est reconduit jusqu'en 2011-2012;

ATTENDU QU'il y a quelques années, la municipalité, le MPO et d'autres intervenants ont développé un concept de réhabilitation des installations portuaires;

ATTENDU QUE l'examen environnemental préalable à ce projet a démontré qu'il était acceptable;

ATTENDU le temps écoulé depuis la présentation du projet, le MPO demande à la municipalité de confirmer son intérêt à poursuivre dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité confirme au ministère des Pêches et Océans Canada son intérêt pour le projet et qu'elle invitera les partenaires qui étaient présents lors de l'élaboration du concept de réhabilitation et du montage financier requis, à venir participer à nouveau à la relance du projet.

**09-04-0427 Projet présenté dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier (PMVRMF) par la Société d'aménagement de la Haute-Côte-Nord, phase 2 – appui de la municipalité**

---

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles a instauré un Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leur seront soumis par les intervenants du milieu;

ATTENDU QUE la Société d'aménagement de la Haute Côte-Nord a déposé un projet « d'évaluation des produits forestiers non-ligneux sur forêt de proximité (phase 2) »;

PAR CONSÉQUENT

IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Conseil de la Municipalité des Bergeronnes appuie le projet déposé par la Société d'aménagement de la Haute Côte-Nord.

**09-04-0428 MRC la Haute-Côte-Nord « Projet-pilote pour la collecte et le traitement des matières putrescibles » - appui de la municipalité**

---

CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'un service de collecte et de traitement des matières putrescibles doit être envisagé afin de tendre vers l'atteinte des objectifs de récupération fixés au Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QU'un projet-pilote mené par la MRC en partenariat avec la coopérative Unitek permettrait d'évaluer le choix des contenants et du camion de collecte, de tester la méthode de compostage des résidus et de connaître la recevabilité auprès des citoyens et des entreprises (qualité et degré de participation) ainsi que le rendement potentiel (taux de récupération);

CONSIDÉRANT QU'un tel projet-pilote pour la collecte et le traitement des matières putrescibles pourrait se dérouler dans la municipalité des Bergeronnes au cours de l'été 2009;

CONSIDÉRANT QU'un tel projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et aurait un impact positif sur le portrait environnemental de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil de la municipalité des Bergeronnes appuie officiellement le projet-pilote de collecte et traitement des matières compostables orchestré par MRC La Haute-Côte-Nord, en collaboration avec la coopérative Unitek;

QUE le Conseil autorise l'installation des conteneurs qui seront destinés à recevoir les matières putrescibles dans le cadre de ce projet.

**09-04-0429** **Projet présenté dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier (PMVRMF) par Monsieur Alexandre Lavagne – appui de la municipalité**

---

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles a instauré un Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leur seront soumis par les intervenants du milieu;

ATTENDU QUE Monsieur Alexandre Lavagne a déposé un projet « Écoforesterie, récréoforesterie et habitat faunique »;

ATTENDU QU' en grande partie, les activités de ce projet se dérouleront sur le territoire de la MRC la Haute-Côte-Nord et de la municipalité des Bergeronnes;

PAR CONSÉQUENT

IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris

APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Conseil de la Municipalité des Bergeronnes appuie le projet déposé par la Société d'aménagement de la Haute Côte-Nord.

**VARIA**

**09-04-0430** **Association canadienne pour la santé mentale – proclamation de la semaine nationale de la santé mentale**

---

ATTENDU QUE la Semaine de la santé mentale se déroulera du 4 au 10 mai partout au Canada et qu'au Québec, la campagne portera l'appellation: « Être bien dans sa tête, ça regarde tout le monde » ;

ATTENDU QUE l'Association canadienne pour la santé mentale, filiale Côte-Nord inc., parraine les activités de la Semaine de la santé mentale pour le territoire de la Côte-Nord.

ATTENDU QUE le slogan "On gagne à se reconnaître ! W invite la population Québécoise à acquérir des outils pour se conscientiser face à l'estime de soi et plus précisément à l'identité et la reconnaissance de son potentiel.

PAR CONSÉQUENT, je, Francis Bouchard, maire de la municipalité des Bergeronnes, proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2009, Semaine de la santé mentale dans la municipalité des Bergeronnes et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à mettre fin aux préjugés face à la santé mentale et à valoriser l'estime soi.

**09-04-0431 Partenariat avec les Innus – déclaration solennelle de la MRC la Haute-Côte-Nord**

---

CONSIDÉRANT le dépôt d'une déclaration solennelle de la table des Maires de la MRC « Pour une Haute-Côte-Nord prospère »;

CONSIDÉRANT QUE dans le libellé de cette déclaration il est question du processus de négociation sur les revendications territoriales des Innus;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil, sensible aux questions touchant les revendications territoriales, est d'avis que cette affaire sème la discorde et divise entre elles les municipalités faisant partie de notre MRC.

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour  
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ, le maire étant contre

QUE le Conseil transmette, aux municipalités concernées par les revendications territoriales des Innus, un message clair à l'effet que la déclaration solennelle de la MRC la Haute-Côte-Nord doit faire l'unanimité entre toutes les Municipalités et qu'elle soit lue en assemblée publique de chaque conseil, si ce n'est déjà fait, afin que ces municipalités soient sensibilisées aux tenants et aboutissants d'une telle déclaration et surtout à l'importance de ne pas se diviser et de rester unis et solidaires en particulier dans des moments si cruciaux pour notre avenir.

QUE la table des maires de la MRC soit informée que le Conseil de la municipalité des Bergeronnes doit être consulté, au préalable, pour toute décision touchant les revendications territoriales des Innus.

**09-04-0432 Demande d'aide présentée dans le cadre de la mesure de renforcement de la capacité d'action du CLD (volet municipalités – année 2009)**

---

CONSIDÉRANT QUE plusieurs projets de développement économique prioritaires ciblés par la Municipalité sont en attente de réalisation faute de ressources soit pour l'élaboration même du projet ou pour la recherche de partenaires financiers ;

CONSIDÉRANT QUE des argents sont disponibles dans le cadre de la mesure de renforcement de la capacité d'action du CLD, volet municipalités pour 2009;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE mandater la directrice générale afin de présenter dans le cadre de la mesure de renforcement de la capacité d'action du CLD (volet municipalités – année 2009) une demande d'aide de 5 000, \$ pour l'engagement de Madame Martine Salomon à titre d'agente de développement pour l'élaboration ou la recherche de partenaires financiers en vue de la réalisation des projets de développement économique prioritaires ciblés par la municipalité.

**09-04-0433 Demande au Ministère des Pêches et Océans Canada d'interdire la cueillette commerciale au banc de mye du secteur Petites-Bergeronnes**

---

ATTENDU QUE le Ministère des Pêches et Océans Canada (MPO) a procédé, en 2005, à la fermeture du banc de myes du secteur des Petites-Bergeronnes pour 5 ans à cause des permissions qu'il a données pour la cueillette commerciale ;

ATTENDU QUE le banc du secteur des Petites-Bergeronnes était connu et prisé par les citoyens du secteur ouest de la MRC la Haute-Côte-Nord et était un lieu de rendez-vous pour tous ces cueilleurs à chaque printemps;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une pétition des citoyens des Bergeronnes et des environs, soit de Tadoussac et de Sacré-Coeur, demandant à la municipalité des Bergeronnes d'intercéder en leur faveur auprès du MPO afin d'interdire la cueillette commerciale au banc de myes des Petites-Bergeronnes pour permettre aux cueilleurs sportifs de pratiquer leur activité printanière;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accueillir favorablement la requête des citoyens;

D'entreprendre les démarches auprès du ministère des Pêches et Océans Canada afin qu'il interdise la cueillette commerciale au banc de mye du secteur des Petites-Bergeronnes, ce après que la période de fermeture du banc du secteur soit écoulée;

DE demander aux municipalités concernées de Tadoussac et de Sacré-Cœur d'appuyer les démarches de la municipalité à cet effet.

**09-04-0434 Demande d'adhésion au programme de soutien aux réalisations locales diagnostic résidentiel mieux consommer d'Hydro-Québec**

---

ATTENDU QU'Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie ;

ATTENDU QUE pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le « Diagnostic résidentiel Mieux consommer », lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation;

ATTENDU QUE pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion;

ATTENDU QUE les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidents admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à la municipalité des Bergeronnes en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur;

ATTENDU QUE ce montant sera de 30 \$ par rapport de recommandation en format papier et de 35 \$ par rapport de recommandation en format électronique;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Saint-Laurent  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité des Bergeronnes accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme« Soutien aux réalisations locales - Diagnostic résidentiel Mieux consommer»

QUE la municipalité des Bergeronnes soumet le projet d'implantation d'une aire de jeux;

QUE la municipalité des Bergeronnes désigne Madame Mélissa Gagnon, soutien administratif, comme responsable de ce projet et comme celui qui accompagnera Hydro-Québec au cours de cette campagne;

QUE la municipalité des Bergeronnes autorise Madame Lynda Tremblay, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité des Bergeronnes tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution. En l'absence de Madame Lynda Tremblay, directrice générale, autorise Monsieur Francis Bouchard, maire, à signer, à titre de substitut, pour et au nom de la municipalité des Bergeronnes tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution;

QUE la municipalité des Bergeronnes soit autorisée à recevoir paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet d'implantation d'une aire de jeux.

#### **09-04-0435 Fermeture de l'assemblée**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
QUE la séance soit levée à 20h10

---

Francis Bouchard, Maire

---

Lynda Tremblay,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière